

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 14 décembre à 18h, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 06 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, première adjointe, pour le maire démissionnaire.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de voix pour : 12
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Cécile LAPEYRE, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES

Excusés/pouvoirs : Amélie MARRIQ (pouvoir donné à MP. ROGOU),

Absents: Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : Domaine Nordique - Approbation du règlement de service public administratif

Considérant la démission du maire en date du 08/11/2022,

Considérant que le conseil municipal a approuvé le 18 novembre 2021 (D2021-144) le règlement de service public administratif pour la vente et l'utilisation des redevances d'accès sur le domaine nordique du Dévoluy.

Il convient de mettre à jour le règlement de service public administratif avec les dates prévisionnelles d'ouverture du domaine nordique pour l'hiver 2022/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le règlement de service public administratif pour la vente et l'utilisation des redevances d'accès sur le domaine nordique du Dévoluy (Annexe)

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Pour le maire démissionnaire, la
première adjointe

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 20-12-2022
Publié le : 20-12-2022
Notifié le : 20-12-2022